



Source : CAAJ

Une nouvelle entité au service des formations techniques dans le Jura

Après un travail de plus de deux ans, l'assemblée constitutive du 18 décembre 2025 de GenTech, centre de formation réunissant les forces du CEPIM à Delémont et du CAAJ à Moutier, a acté la naissance de cette nouvelle institution au service des métiers techniques dans le Canton du Jura et le Jura bernois.

Le CEPIM, centre de formation spécialisé dans les cours interentreprises et divers cours de base en mécanique et le CAAJ, centre d'apprentissage de l'Arc jurassien dédié à la formation initiale du CFC en mécanique et décolletage, offrent des prestations différentes et complémentaires. Chacune des deux entités dispose de compétences, de savoir-faire et d'équipements très pointus. John Chaignat, président du conseil d'administration de GenTech explique : « Cela faisait longtemps que les deux institutions envisageaient une collaboration plus intensive. La fusion et la création de la nouvelle entité vont nous permettre d'être plus efficaces et d'offrir des prestations plus complètes. »

Un audit à 360 degrés

Un audit réalisé auprès d'une cinquantaine de parties prenantes des deux entités a permis tant de comprendre les problématiques et les besoins des deux centres de formation

que de leur adresser des solutions adéquates. Le panel d'interviewés comportait notamment des apprentis, des responsables de formation et d'entreprises ainsi que différents représentants des mondes économique et académique. Fait assez rare pour être relevé, tous ont constaté l'intérêt à cette fusion, notamment en ce qui concerne la qualité des outils mutualisés et de la formation. C'est également lors de cet audit que la consultation relative au nom de la nouvelle entité a été effectuée. Dominique Lauener, membre du conseil d'administration de GenTech détaille : « Il était clair que nous voulions créer une nouvelle identité qui se démarque des deux anciennes et qui nous permette de moderniser l'image du nouveau centre. Assez rapidement la préférence pour GenTech a émergé. »

Des valeurs communes

L'audit a également mis en lumière une passion commune pour les métiers de la

canique, une volonté affirmée de transmettre les compétences, le savoir-faire et « l'amour du métier » ainsi qu'une même rigueur, persévérance et bienveillance. Catherine Hahn, responsable administrative du CAAJ depuis août dernier et en charge du projet de fusion raconte : « Quand on parle de valeurs, c'est souvent un peu vague et parfois éloigné de la réalité de tous les jours. Mais ce n'est clairement pas le cas des deux institutions auditées et ça fait très plaisir de voir ce pragmatisme au service des jeunes partagé par toutes et tous. Nous allons clairement continuer sur la même lancée. »

60 entreprises main dans la main pour les jeunes

La fusion reprendra l'intégralité des sociétaires du CAAJ (25 entreprises) et les actionnaires du CEPIM (35 entreprises). Les membres des deux conseils d'administration se retrouveront tous dans la nouvelle entité. Tous les aspects pédagogiques et



ceux liés aux formations seront maintenus dans les deux structures. Les deux sites seront également conservés et les services généraux comme la comptabilité et l'administration centralisés pour plus d'efficacité. Catherine Hahn, coordinatrice des équipes et en charge de l'administration durant la transition, accompagnera le processus de fusion.

Formateurs et savoir-faire

L'intégralité des formateurs des deux structures sont réengagés dans cette nouvelle organisation. Cette équipe pluridisciplinaire offre, de fait, plus de compétences et de synergies pour les deux sites de GenTech. Le CEPIM dispose par exemple de matériel pédagogique bien plus avancé que celui du CAAJ pour enseigner la pneumatique. Les

apprentis du CAAJ pourront ainsi directement en bénéficier. La responsable ajoute : « Les compétences, les bonnes pratiques et les équipements seront mutualisés avec comme seul objectif de permettre de monter le niveau ou la qualité des formations données sur les deux sites. »

Un processus en plusieurs étapes

La fusion sera terminée au 1^{er} août 2026 et il est important de préciser que pour les apprentis, rien n'est remis en question. Des améliorations liées à la mutualisation sont évidemment attendues, mais pas de révolution ni de mauvaise surprise pour les jeunes. Les administrateurs tablent sur un processus de trois ans pour la mise en place d'un catalogue de prestations qui utilise

pleinement les synergies entre les deux sites.

Le conseil de GenTech est unanime : « Les formations évoluent, la réforme des métiers MEM devrait être effective d'ici deux ans et le monde bouge (très) rapidement. Nous avons l'ambition de permettre à nos apprenti-e-s d'être en adéquation avec le monde du travail et de s'y adapter en permanence. De ce fait, nous devons également être très agiles. C'est un beau défi et nous nous réjouissons d'y faire face. »

CAAJ
Rue Industrielle 98, 2740 Moutier
Tél. 032 493 43 44, info@caaj.ch
caaj-moutier.ch

CEPIM
Rue St-Maurice 7e, 2800 Delémont
Tél. 032 422 77 40, info@cepim.ch
cepim.ch

Publicité

Imprimées en 3D, aussi robustes que le métal, elles fonctionnent avec une précision d'horlogerie suisse.

100 % sans lubrification

Une révolution dans la fabrication de pièces détachées et de petites séries. Les tribopolymères igus® sont plus légers, plus économiques et plus résistants que de nombreux métaux. Ils ne nécessitent aucun lubrifiant et leur durée de vie peut être calculée en ligne. igus.ch/3d



igus® Schweiz GmbH
Winkelstrasse 5 4622 Egerkingen
Tél. 062 388 97 97 info@igus.ch
motion plastics®



igus®